Le Belmontois

Bulletin d'information de
la Commune de Belmont-Broye

N° 31
NOVEMBRE 2026



Sommaire

Impressum	2
Editorial	2
Belmont-Broye présente ses commissions	3
Bienvenue aux nouveaux collaborateurs	4
Félicitations	4
Activités du Conseil général	4
Planification financière 2027 - 2031	5-8
Administration générale	
Information importante à l'attention des contribuables	8
Forage dans le Grand Belmont	9
Votation STEP	9
Location des salles communales	10
Incivilités : ensemble, préservons notre cadre de vie !	11
La vie villageoise	12
Apéritif économique communal	12
FC Domdidier – 85 ans	12
Un bel été pour le Club de lutte du CO Domdidier	13
Nonagénaires	13
L'école fait sa bénichon !	14
Balade gourmande	14
Parcourge	15
Agenda	16-19
Communications	20-21
Avis de sécurité « forêt à risque »	20
Le Belmontois évolue : souhaitez-vous conserver la version papier ?	20
Application iBroye	21
Verres 10e anniversaire fusion Belmont-Broye	21
A votre service	22-24
Déchets – déchets spéciaux	23
Adresses utiles, horaires et contacts	24

Impressum

Brochure éditée par l'Administration Communale de Belmont-Broye, Pré-de-la-Cour 4, case postale 35, 1564 Domdidier, administration@belmont-broye.ch tél. 026 672 33 33, bulletininfo@belmont-broye.ch www.belmont-broye.ch

Prochain numéro : été 2027 (sous réserve de modification)

Rédaction : Administration communale

Conception graphique : Moser Graphic Sàrl, rue Oscar-Huguenin 31, 2017 Boudry, www.mosergraphic.ch

Impression : Druckerei Graf AG, Irisweg 16a, 3280 Murten, www.druckereigraf.ch

Imprimé sur papier 100 % recyclé

Edito

Chères Belmontoises, chers Belmontois,

Cette dernière demi-année communale ne se mesure pas seulement en chiffres ou en chantiers, mais aussi en moments partagés. Et ces six derniers mois encore, notre Commune a vibré au rythme de rendez-vous qui nous rassemblent et qui font notre identité.

Il y a eu d'abord le « 1er août ». Sous un ciel magnifique et une température assez élevée, vous avez été nombreux à répondre présents à la soirée de la fête nationale, organisée par la jeunesse de Dompierre. Entre l'hymne joué par la fanfare l'Echo du Belmont, le discours qui nous rappelle la chance de vivre ici, et le jambon partagé sous les lampions, c'est le même sentiment qui revient chaque année : la fierté tranquille d'appartenir à une communauté soudée.

Puis septembre nous a offert l'une des plus belles éditions de notre « Bénichon » où les Ecoles de Belmont-Broye ont participé, le vendredi à Dompierre et le lundi à Domdidier. Quelle joie de voir les enfants participer à cette belle manifestation villageoise ! Merci à nos enseignantes et enseignants d'avoir eu envie de donner ce goût des traditions à tous les élèves et d'avoir ainsi contribué à créer un pont entre les différentes générations.

Ce lien entre les générations, nous l'avons célébré avec émotion lors de la « réception des nonagénaires » le 20 septembre dernier. Pousser la porte de nos aînés qui fêtent leurs 90 printemps, c'est recueillir presque un siècle d'histoires de notre village. Leurs souvenirs sont nos racines. Leur regard malicieux sur le monde d'aujourd'hui est une leçon précieuse. Nous leur disons ici toute notre reconnaissance et notre affection.

Enfin, comment ne pas sourire en repensant à la « balade gourmande des seniors » ? Sous un soleil radieux, ils étaient plus de 250 à sillonner nos chemins forestiers, de poste en poste, entre un verre de blanc local et une assiette du terroir. Des rires, des retrouvailles, des pas un peu plus lents mais une bonne humeur intacte. C'est ça aussi, le bien-vivre ensemble.

Quatre moments, quatre visages de notre commune : la patrie, la jeunesse, la mémoire et la convivialité.

Au nom du Conseil communal, merci à toutes celles et ceux qui donnent de leur temps pour que ces fêtes existent. Nous vous souhaitons une belle lecture, de belles Fêtes de fin d'Année et nous réjouissons déjà de vous retrouver l'an prochain, autour de la table et sur les chemins.

Anita Moullet, Syndique

Belmont-Broye présente ses commissions

Commission financière
Mission
- Examiner les propositions d'aliénation de biens communaux dépassant le seuil de compétence du Conseil communal.
- Examiner le plan financier et ses mises à jour.
- Examiner le budget.
- Examiner les crédits et les éventuels dépassements de crédits nécessitant un vote du Conseil général.
- Examiner les actes susceptibles d'entraîner des dépenses dépassant le seuil de compétence du Conseil communal tels que statuts, règlements ou conventions.
- Examiner les propositions de modification des coefficients et taux d'impôts.
- Examiner les règlements ou modifications de règlements portant sur des taxes.
- Prendre position sur le rapport de l'organe de révision à l'intention du Conseil général.
- Emettre une proposition de désignation de l'organe de révision à l'intention du Conseil général.

Membres

Président	Ludovic Corminboeuf, Le Centre Belmont-Broye
Vice-Président	Johnny Fleury, La Gauche Plurielle – PS et Vert
Membre	Alexandre Jordan, UDC-Indépendants-UDF
Membre	Julien Schupbach, MBB
Secrétaire	Eric Brasey, PLR Les Libéraux-Radicaux

Commission des naturalisations
Mission
- Examen des dossiers.
- Entretien avec le ou les requérants.
- Etablir, à l'intention du Conseil communal, des propositions motivées d'acceptation ou de refus d'octroi du droit de cité communal.

Membres

Président	Matthieu Chardonnens, Le Centre Belmont-Broye
Vice-Président	Ivan Thévoz, UDC-Indépendants-UDF
Membre	Désirée Thalmann, La Gauche Plurielle – PS et Vert
Membre	Marina Dubey, MBB
Membre	Camille Schaller, PLR Les Libéraux-Radicaux
Secrétaire	Laurence Esseiva, Administratrice adjointe

Commission de l'aménagement et de l'énergie
Mission
- Formuler des propositions pour l'élaboration du plan d'aménagement.
- Donner des préavis en vue de son application.
- Etablir des propositions en ce qui concerne les aspects énergétiques de la commune.
- Evaluer les propositions du Conseil communal concernées par des questions énergétiques.
- Soutenir une démarche cohérente avec les objectifs du Canton et de la Confédération en matière énergétique.
- Soutenir une démarche exemplaire pour l'approvisionnement en énergie des objets du patrimoine communal.
- Proposer un budget pour des mesures concrètes permettant l'économie d'énergie ou la réalisation des projets liés à l'efficience énergétique.
- Faire œuvre de pionnier en matière d'efficacité énergétique.

Membres

Président	Sébastien Formica, Représentant du Conseil communal
Vice-Président	Ludovic Barras, PLR Les Libéraux-Radicaux
Membre	Florian Pochon, Le Centre Belmont-Broye
Membre	Thomas Clerc, La Gauche Plurielle – PS et Vert
Membre	Daniel Pugin, UDC-Indépendants-UDF
Membre	David Christan, MBB
Secrétaire	David Cusin, Responsable du bureau technique

Commission Seniors
Mission
- Intégration des seniors dans la société.
- Autonomie et reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences.

Membres

Présidente	Cindy Chassot, Le Centre Belmont-Broye
Vice-Présidente	Sylvie Schopper, La Gauche Plurielle – PS et Vert
Membre	Jean Krebs, UDC-Indépendants-UDF
Membre	Carmen Pochon, MBB
Membre	Jennifer Monnereau, Membre civile
Conseil communal	Blaise Longchamp, Représentant du Conseil communal
Secrétaire	Maeva Joye, Collaboratrice de l'administration

Commission culturelle
Mission
- Réfléchir à la politique culturelle de la commune et à la coordination de la vie villageoise
- Mettre à disposition de la population des manifestations pouvant se dérouler sur tout le territoire de la commune, à l'exclusion des manifestations organisées par les sociétés locales de Belmont-Broye.
- Promouvoir des artistes locaux.
- Encourager l'activité culturelle sur le plan communal par la mise en valeur de la salle de spectacle de l'Aula du CO de Domdidier et y mettre à disposition de la population des spectacles de qualité à des prix abordables sous la forme d'une saison culturelle.

Membres

Président	Blaise Longchamp, Représentant du Conseil communal
Vice-Président	Jean-Luc Rimaz, Membre civil
Membre	Magaly Barbey, Le Centre Belmont-Broye
Membre	Nicolas Bugnon, La Gauche Plurielle – PS et Vert
Membre	Eric Chardonnens, PLR Les Libéraux-Radicaux
Membre	Catia Primo, Membre civile
Secrétaire	Sandrine Schinz, Préposée à l'administration

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COLLABORATEURS

Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux collaborateurs au sein de notre Commune :

Au 1er janvier 2026, M. Alexandre Romand a rejoint le service de la STEP.

Au 1er juin 2026, M. Thomas Labrousse a intégré le service de la Voirie.

Au 1er novembre 2026, Mme Amélie Robatel a renforcé le service de la comptabilité.

Nous leur souhaitons à toutes et tous une **chaleureuse bienvenue** au sein de notre Administration et beaucoup de plaisir et de satisfaction dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur leurs compétences et leur engagement et leur souhaitons plein succès dans cette nouvelle étape professionnelle.

FÉLICITATIONS

Toutes nos félicitations à notre apprenti M. Loris Godel pour l'obtention de son CFC d'agent d'exploitation !

Au terme de ses années de formation, nous tenons à le remercier chaleureusement pour son engagement, son sérieux et son investissement au sein de notre Commune.

Nous lui souhaitons une très belle continuation, beaucoup de satisfaction dans sa vie professionnelle et plein succès pour les nouveaux défis qui l'attendent.



Pascal Miauton, Responsable Voirie, Loris Godel et Olivier Monney, Conseiller communal

Activités du Conseil général

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2026

Dans le cadre de cette séance qui s'est tenue à la salle polyvalente à Dompierre, le Conseil général a :

- approuvé le règlement des émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions * ;
- approuvé le règlement du personnel communal * ;
- adopté l'octroi d'un crédit complémentaire d'investissement relatif à la mise en conformité en matière de protection incendie des bâtiments scolaires, de la salle polyvalente à Dompierre, de la halle des sports à Domdidier et des abris PC d'un montant de CHF 43'000.00 *.
- a pris connaissance du plan financier 2027 – 2031 ;
- a utilisé pour la première fois, avec succès, le vote électronique.

*Ces décisions sont soumises à Référendum.

PROCHAINE SÉANCE

- Lundi 14 décembre 2026 à 18 h 30, à la buvette de la halle de sports à Domdidier pour les budgets 2027.

Vous trouverez l'ensemble de ces documents sur le site : https ://belmont-broye.ch/autorites-communales/conseil-general/

Planification financière 2027 - 2031

INTRODUCTION

Conformément aux articles de loi précédemment cités, le Conseil communal présente la planification financière pour les années 2027 à 2031.

Depuis 2024, la Commune de Belmont-Broye a développé une planification financière détaillée permettant de visualiser la croissance des charges et des produits estimés. Cette croissance tient évidemment compte des investissements déjà réalisés, de ceux qui sont en cours, ainsi que de ceux qui ne sont pas nécessairement encore réalisés mais qui ont été validés par le Conseil général. Cette planification tient aussi compte d'hypothétiques futurs investissements.

Il convient aussi de relever, qu'une fois un investissement réalisé, il découle des charges financières d'amortissement ainsi que des intérêts en lien avec l'emprunt contracté pour la réalisation de l'investissement.

Comme constaté dans les budgets annuels présentés, il est délicat d'établir des projections précises pour les années suivantes. Il est dès lors délicat d'établir des projections jusqu'en 2031, projections qui peuvent varier fortement en fonction d'un grand nombre de facteurs comme :

- un changement de base légale,
- une décision du Conseil d'Etat ou du Grand Conseil, (compensation à froid, suppression de la valeur locative),
- une décision prise dans une association intercommunale,
- de l'augmentation de la population,
- d'un référendum sur une décision communale.

Il convient donc, d'accepter que cette planification reste un outil de pilotage et que ses calculs pourraient varier en fonction de la personne qui l'établit.

CONTEXTE GÉNÉRAL

Depuis la fusion de 2016, la population est passée de 4'706 habitants à 6'400 au 30 septembre 2026, soit une croissance de 36 %. Bien qu'accompagnée par une augmentation des revenus fiscaux, cette hausse de la population engendre forcément une augmentation des charges, notamment, avec l'ouverture de classes scolaires mais également pour répondre aux besoins plus importants en matière d'accueil extra-scolaire ou de places d'accueil pour la petite enfance (garderie, crèches) par exemple.

L'accroissement démographique observé dans tout le Canton et plus particulièrement dans la Broye se répercute également sur les charges de transferts (liées), avec comme conséquence des augmentations importantes que les Communes doivent prendre à leur charge.

Cette planification se base sur quelques principes suivants afin d'estimer les variations futures :

Type de charges et produits	Explications sur l'évaluation
Ecole primaire	Progression calculée sur la moyenne 2021 à 2024
Cycle d'orientation	Basé sur leur planification financière
Amortissements	Prennent en compte les investissements, en cours, votés et ceux projetés
Intérêts bancaires	Taux moyen à 2.5 %
Produits d'impôts ordinaires	En fonction de la progression proposée et des informations reçues par le canton
Produits d'impôts spéciaux	Basés sur les années précédentes
Croissance population	Selon le Service de la statistique cantonal

Le graphique ci-après montre l'évolution des charges de transfert aux communes. En valeur absolue, les charges sont passées de **CHF 5'200'000.–** (soit CHF 915.– par habitant ou CHF 1'373.– par contribuable) en 2021 à **CHF 6'561'000.–** (soit CHF 1'034.– par habitant ou CHF 1'590.– par contribuable) en 2026. Les projections amènent ces charges à **CHF 8'586'000.–** (soit CHF 1'282.– par habitant ou CHF 1'972.– par contribuable) en 2031 !

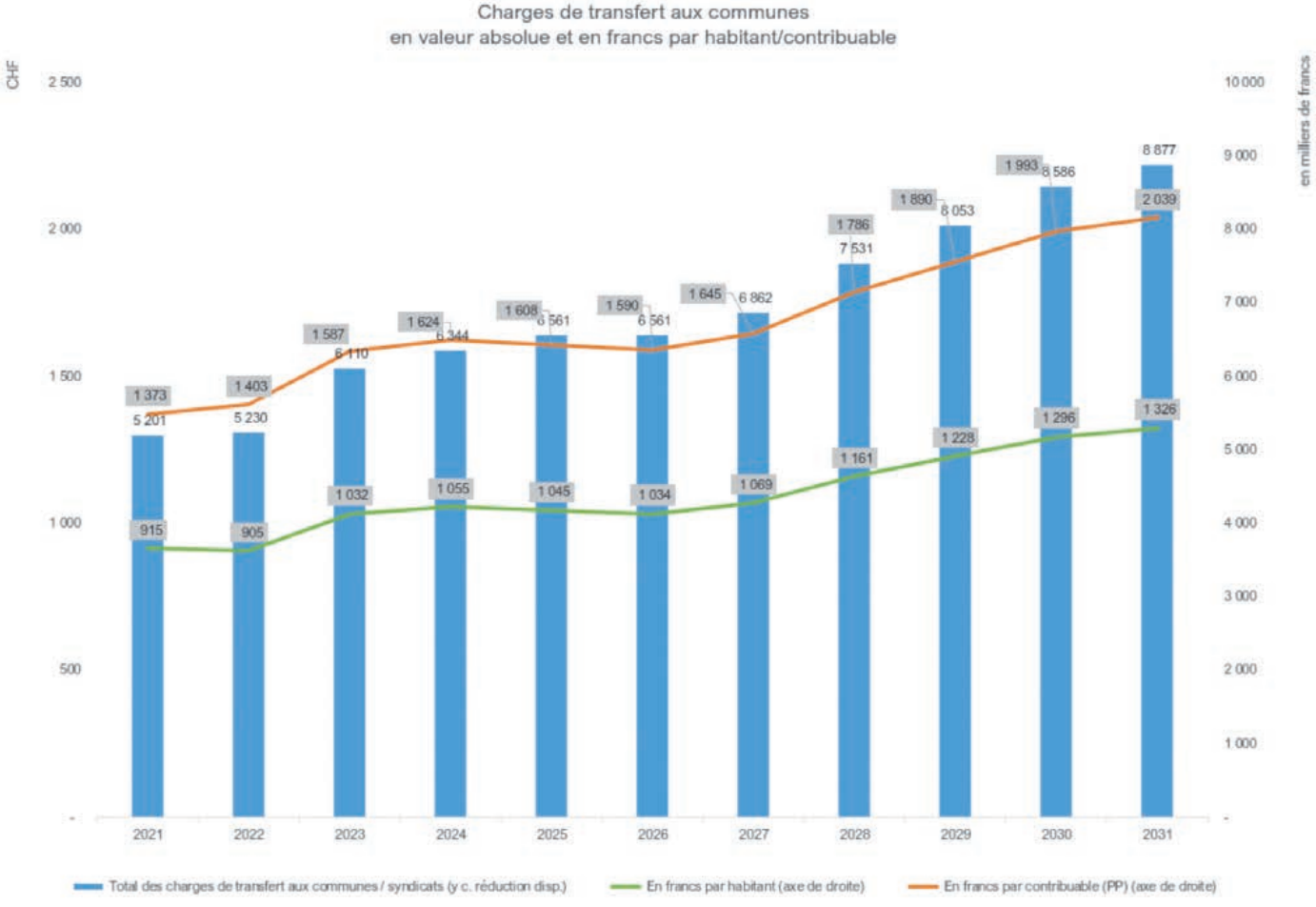

PRINCIPES COMPTABLES

Pour permettre une analyse, les Communes utilisent différents principes comptables et indicateurs notamment celui de la marge nette d'autofinancement (MNA). Elle représente la somme d'argent qu'il reste à la Commune après avoir payé toutes ses dépenses courantes pour financer ses futurs investissements (comme la construction d'une école ou la réfection d'une route) sans devoir emprunter à la banque.

Elle mesure **la santé financière et l'indépendance** de la Commune : plus cette marge est élevée, plus la Commune peut investir par ses propres moyens.

La marge d'autofinancement renseigne sur les moyens réels que possède la Commune. Comme pour une structure privée, la Commune doit générer suffisamment de recettes, ou liquidités, pour couvrir les dépenses, faute de quoi elle est contrainte de s'endetter pour faire face à ses engagements à court terme, ce qui est vivement déconseillé.

Résultat hypothétique

Un des rôles du Conseil communal est de présenter un budget équilibré au Législatif. Etant donné les résultats déficitaires des années 2024 et 2025 et au vu du plan financier présenté, le Conseil communal avait proposé, en décembre 2025, une hausse des recettes fiscales. Ces hausses de la Contribution immobilière (+ 1 ‰) et de l'impôt ordinaire de 7 points ont toutefois été refusées par le peuple lors de la votation de mars de cette année.

Le Conseil communal nouvellement élu s'emploie à chercher de nouvelles ressources financières et limiter les dépenses. Il est toutefois confronté aux obligations canto-

nales, des associations intercommunales ou contractuelles.

Dans ce contexte, il a pris l'option, dans ce plan financier, de présenter différentes hausses fiscales de manière différée afin de réduire le déficit planifié. Ainsi, le plan financier intègre les hausses suivantes :

- 2027 augmentation de 0.8 ‰ du taux de la contribution immobilière et 4 points du taux d'imposition communal ;
- 2029 augmentation de 6 points du taux d'imposition communal.

Ces hausses théoriques permettent de stabiliser la situation financière à moyen terme sans pour autant permettre d'équilibrer le budget ni de dégager des bénéfices servant au financement de projets. La perte atteindrait CHF 630'000 en 2027 et pourrait se monter à près de CHF 2'000'000 en 2031 comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous.

Cette augmentation du déficit, malgré les hausses, s'explique essentiellement par l'augmentation des charges de transfert de l'Etat et des associations intercommunales. La compensation de la progression à froid sur les recettes fiscales impactera également nos rentrées à hauteur de CHF 400'000 par année.

Sur le graphique ci-dessous, on remarque en effet une augmentation des charges financières (courbe bleue) qui passent de 6,3 % en 2024 à 9.0 % en 2031.

La planification financière tient compte des CHF 6'200'000 validés par le Conseil communal, répartis sur les années 2026 à 2027. Pour les années 2028 à 2031, seul un million de francs annuel a été implanté dans la planification pour permettre d'améliorer la situation financière.

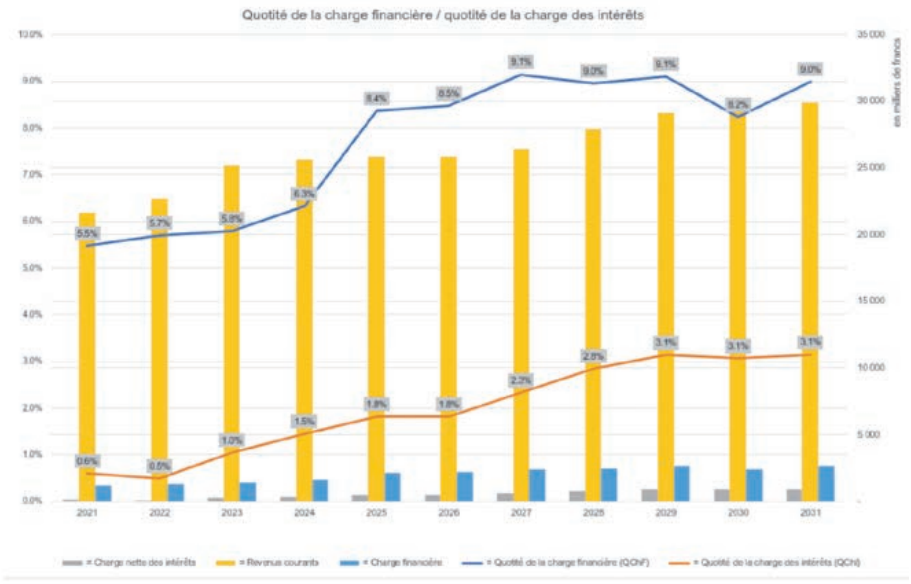

Charge financière en pour-cent des revenus courants (QChF)
La quotité de la charge financière indique à quel point les revenus courants sont amoindris par les intérêts nets et les

Valeurs indicatives: (courbe bleue)
<5% Faible charge
5%-15% Charge supportable
>15% Charge élevée

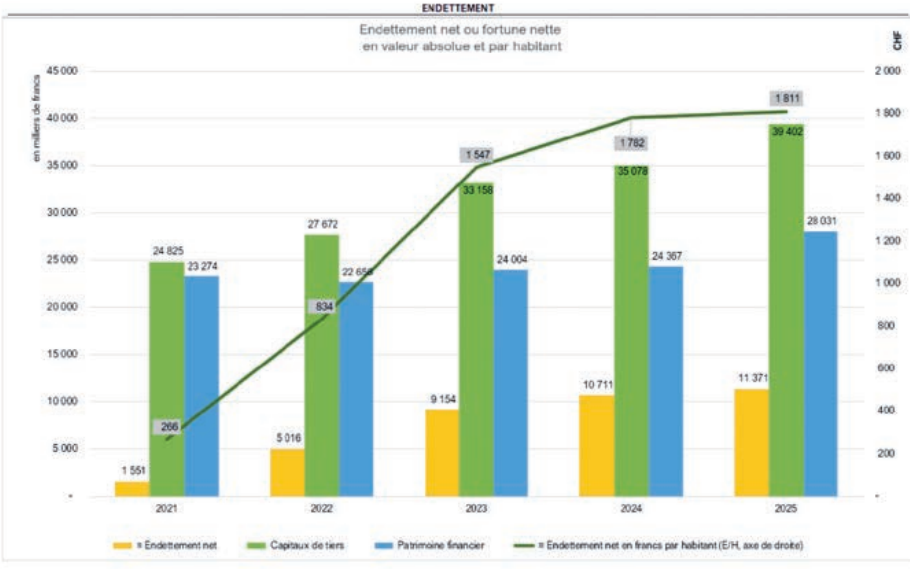

Endettement net

Valeurs indicatives (CHF):
< 0 Fortune nette
0-2000 Endettement faible à moyen
> 2000 Endettement élevé à très élevé

BUDGET 2026		BUDGET 2027		BUDGET 2028		BUDGET 2029		BUDGET 2030		BUDGET 2031	
CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
- 1 734 220		- 630 129		- 1 453 137		- 1 067 715		- 1 457 631		- 1 942 856	
27 691 012	25 956 792	27 866 250	27 236 121	29 155 580	27 702 443	30 235 334	29 167 619	30 868 205	29 410 574	31 927 566	29 984 710

PERSPECTIVES

Les résultats déficitaires des comptes des dernières années sont toujours meilleurs que ceux budgétés prudemment. Cela démontre la difficulté d'établir un plan financier à moyen terme. Cependant il est tout de même important de signifier que l'excédent de charges présenté lors des budgets devient toujours plus important. Il devient donc nécessaire de trouver de nouveaux moyens de générer des rentrées d'argent puisque, depuis le passage à MCH2 en 2021, un résultat structurel en baisse est observé et s'aggrave.

Bien qu'en hausse par rapport à la période post-covid, le marché monétaire est plutôt favorable à l'emprunt. Toutefois, il est important de garder en ligne de mire que cette relative stabilité pourrait évoluer et dès lors la hausse des taux impacterait sensiblement les charges communales, et ce, sur le long terme.

Le capital propre accumulé ces dernières années, évalué à CHF 27,4 mio, contribuera à atténuer ces pertes prévisionnelles comme l'autorise la LFCo art. 21.

CONCLUSIONS

De ces analyses, il ressort les éléments suivants :

- les derniers budgets présentent tous un déficit (augmentation des charges) ;
- les comptes de résultats sont déficitaires et en baisse constante ;
- la baisse des résultats ne permet plus de rembourser les emprunts (MNA marge nette d'autofinancement = insuffisante) ;
- le recours à l'augmentation d'impôt est nécessaire et suit la volonté du précédent Exécutif ;
- les emprunts bancaires sont en constante progression (la Commune s'endette).

Le cumul de tous ces éléments indique la nécessité de réduire les investissements et les charges et/ou d'accroître les produits. Cette analyse confirme celle effectuée en 2024.

Administration générale

Information importante à l'attention des contribuables

ACOMPTES D'IMPÔTS QR CODE

Vous avez reçu ce printemps vos bulletins de versement QR relatifs aux acomptes. Nous souhaitons attirer votre attention sur un point susceptible de concerner certains de ces documents, soit :

CE QUI CHANGE DANS LES PAIEMENTS SUISSES

Dès novembre 2026, les adresses figurant sur les factures et les bulletins de versement doivent respecter une nouvelle norme applicable à l'ensemble du trafic des paiements en Suisse. Les données de notre administration ont été mises à jour en conséquence.

CE QUI S'EST PRODUIT

Bien que toutes les corrections aient été effectuées par l'administration, lors de l'impression de vos acomptes, cette mise à jour n'a toutefois pas été reprise sur les documents produits. Il s'agit d'un incident purement technique, causé par le prestataire informatique de la commune, qui l'a identifié et corrigé depuis lors. Le prestataire ayant corrigé l'erreur, les données détenues par notre administration sont désormais exactes et tout nouveau document émis aujourd'hui est conforme à la nouvelle norme.

QUELLES CONSÉQUENCES POUR VOUS ?

Dans la grande majorité des cas, aucune. Les paiements continuent d'être exécutés normalement.

Il peut cependant arriver, selon votre établissement bancaire, que :

- le scan du code QR ne fonctionne pas ;
- votre banque refuse d'exécuter le paiement en faveur de la commune ;
- l'adresse imprimée sur le bulletin soit incomplète ou incorrecte.

QUE FAIRE DANS CE CAS ?

Contactez simplement notre administration au 026 672 33 33 ou à compta@belmont-broye.ch en indiquant vos nom, prénom et adresse. Nous vous ferons parvenir sans délai de nouveaux bulletins de versement conformes, pour les tranches restant à payer.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition pour toute question.

FORAGE DANS LE GRAND BELMONT

Afin de renforcer l'autonomie de la commune en matière d'eau potable, le Conseil communal poursuit ses recherches de nouvelles ressources. En janvier 2025, deux forages de reconnaissance d'environ 50 mètres de profondeur ont été réalisés dans la forêt du Grand Belmont. Ceux-ci ont confirmé la présence d'eaux souterraines exploitables dans les fissures et fractures de la molasse gréseuse, avec une qualité répondant aux exigences de l'OPBD.

Des investigations complémentaires ont ensuite été menées afin de confirmer le potentiel de la ressource. Des essais de pompage ainsi que des analyses chimiques détaillées, portant notamment sur les nitrates et les métabolites du chlorothalonil, ont permis de vérifier le débit exploitable et la qualité de l'eau sur le long terme.

Les résultats obtenus en novembre 2025 ont confirmé un potentiel de captage d'environ 350 l/min, soit 500 m³ par jour. Les analyses ont démontré une eau conforme aux exigences légales, avec uniquement la présence de très faibles concentrations de chlorothalonil R471811, largement inférieures à la valeur limite en vigueur.

Ces résultats encourageants permettent d'envisager la mise en valeur de cette nouvelle ressource. La prochaine étape consistera à mener les études nécessaires avant la réalisation de deux puits filtrants destinés à renforcer durablement l'approvisionnement en eau potable de la commune.

VOTATION STEP – UN LARGE SOUTIEN POPULAIRE POUR LA FUTURE STEP RÉGIONALE DE L'EBBV

Le 27 septembre 2026, la population des neuf communes membres de l'Association pour l'Epuration des eaux de la Basse-Broye et du Vully (EBBV) s'est prononcée sur le crédit d'investissement de 110 millions de francs destiné à la construction d'une nouvelle station d'épuration (STEP) régionale à Saint-Aubin ainsi qu'à la réalisation des infrastructures de raccordement. Le projet a été largement accepté avec près de 82 % de « oui » à l'échelle des communes partenaires. A Belmont-Broye, le soutien a également été marqué, avec 74,4 % de votes favorables.

Ce projet d'envergure prévoit la construction d'une nouvelle STEP régionale à Saint-Aubin ainsi que les ouvrages nécessaires à l'acheminement des eaux usées. A terme, cette installation remplacera plusieurs stations d'épuration existantes, dont celle de Belmont-Broye située à Domdidier. La STEP actuelle cessera son activité de traitement des eaux pour être transformée en station de pompage (STAP). Les eaux usées provenant notamment de Belmont-Broye, d'Avenches et de Grolley-Ponthaux y transiteront avant d'être acheminées vers la future STEP régionale pour y être traitées.

L'acceptation populaire de ce crédit constitue une étape décisive pour l'avenir de la région. Elle témoigne de la confiance accordée à une vision commune conciliant protection de l'environnement, préservation de la qualité des eaux et gestion durable des infrastructures publiques. Si le calendrier est respecté, la mise en service de la nouvelle installation est prévue pour la fin de l'année 2029. Cet investissement majeur permettra à la région de disposer d'équipements performants et pérennes, intégrant notamment une filière avancée pour l'élimination des micropolluants. Son implantation sur le site d'AGRICO favorisera également le développement de synergies et l'optimisation des ressources énergétiques. La nouvelle infrastructure répondra ainsi aux exigences environnementales actuelles et futures tout en contribuant au développement durable de la région.



Location des salles communales

La Commune de Belmont-Broye dispose de plusieurs salles et bâtiments qu'elle met à disposition de la population. Les réservations doivent être effectuées au minimum 1 mois à l'avance pour les manifestations privées et 3 mois à l'avance pour les manifestations publiques, à l'aide des formulaires de location qui se trouvent sur le site internet de Belmont-Broye et à renvoyer directement à : controledeshabitants@belmont-broye.ch.

HALLE DES SPORTS DE DOMDIDIER

Buvette – 180 places :
Habitants : CHF 350 / Hors commune : CHF 700
Buvette – 300 places :
Habitants : CHF 500 / Hors commune : CHF 1'000
Buvette - 300 places avec cuisine professionnelle :
Habitants : CHF 900 / Hors commune : CHF 1'800
Salle triple – activités non sportives :
Habitants : CHF 800 / Hors commune : CHF 1'600
Salle triple – activités sportives :
Demi-journée :
Habitants : CHF 150 / Hors commune : CHF 300
Journée :
Habitants : CHF 450 / Hors commune : CHF 900

Capacité de la halle triple : 800 personnes assises
Equipement : une cuisinière avec 4 plaques, un lave-vaisselle, un réfrigérateur, un congélateur, un four et une machine à café.

BUVETTE DU FOOT DE LÉCHELLES

CHF 250 prix unique

Capacité : 75 personnes assises
Equipement : une cuisinière avec 3 plaques, un lave-vaisselle professionnel, une chambre froide, un four, un comptoir réfrigéré avec 4 tiroirs, un congélateur, et de la vaisselle.

SALLE POLYVALENTE DE DOMPIERRE

Foyer avec buvette - 50 places :
Habitants : CHF 180 / Hors commune : CHF 360
Salle - activités non sportives :
Habitants : CHF 500 / Hors commune : CHF 1'000
Salle - activités sportives :
Demi-journée :
Habitants : CHF 100 / Hors commune : CHF 200
Journée :
Habitants : CHF 300 / Hors commune : CHF 600

Capacité salle : 300 personnes assises
Equipement : une cuisinière avec 4 plaques, un four, un Lave-vaisselle, un réfrigérateur et une machine à café, un congélateur et de la vaisselle pour environ 300 personnes.

SALLE MULTI-USAGE DE LECHELLES

Salle - activités non sportives :
Habitants : CHF 500 / Hors commune : CHF 1'000
Salle - activités sportives :
Demi-Journée :
Habitants : CHF 100 / Hors commune : CHF 200
Journée :
Habitants : CHF 300 / Hors commune : CHF 600

Capacité : 275 personnes assises
Equipement : une cuisinière avec 4 plaques, un lave-vaisselle, 2 réfrigérateurs, un four et de la vaisselle pour environ 300 personnes.

QUELQUES RAPPELS POUR DES MANIFESTATIONS RÉUSSIES !

Afin de garantir le bon déroulement des manifestations et de préserver nos infrastructures communales, nous rappelons aux utilisateurs l'importance de respecter les dispositions du règlement d'utilisation des salles communales.

VISITES, MISE EN PLACE ET REMISE DES CLÉS

Pour toute demande de visite des locaux, d'organisation de la mise en place, de remise ou de restitution des clés, les locataires sont priés de s'adresser directement au Service de conciergerie.

VENTE DE BOISSONS ET DE NOURRITURE

En cas de vente de boissons et/ou de nourriture, il appartient aux organisateurs d'effectuer eux-mêmes les démarches nécessaires pour obtenir la patente ou l'autorisation requise auprès des autorités compétentes.

SÉCURITÉ INCENDIE

Les prescriptions de sécurité incendie doivent impérativement être respectées. Les issues de secours, voies d'évacuation et accès de sécurité doivent rester libres et accessibles en tout temps. La capacité d'accueil maximale autorisée ne doit en aucun cas être dépassée.

RESPECT DES LOCAUX ET DES ÉQUIPEMENTS

Les salles, le mobilier et les équipements mis à disposition doivent être utilisés avec soin et restitués conformément aux conditions prévues dans le règlement de location. Chacun contribue ainsi à préserver des installations accueillantes et en bon état pour les prochains utilisateurs.

Merci de votre collaboration !

Ensemble, veillons à préserver nos infrastructures communales afin que chacun puisse continuer à en profiter dans les meilleures conditions.

INCIVILITÉS : ENSEMBLE, PRÉSERVONS NOTRE CADRE DE VIE !

Dégradations, vandalisme, manque de respect des espaces publics… Des comportements qui ne doivent pas devenir une habitude !

Depuis quelque temps, le Conseil communal constate avec préoccupation une recrudescence des incivilités sur le territoire de Belmont-Broye. Dégradations de mobilier urbain, détériorations d'installations publiques, actes de vandalisme ou encore comportements irrespectueux envers les espaces communs : ces agissements se multiplient et ne peuvent nous laisser indifférents.



Les photographies publiées dans cet article témoignent malheureusement de cette réalité. Au-delà des dégâts matériels, c'est le respect de notre environnement commun et, plus largement, la qualité de vie dans nos villages qui sont en jeu.

Des actes qui ont un coût pour toute la collectivité



Chaque dégradation entraîne des conséquences bien réelles. Réparer, remplacer, nettoyer ou remettre en état les installations endommagées représente des dépenses qui sont, en définitive, supportées par l'ensemble des contribuables. A ces coûts s'ajoutent les nombreuses heures de travail nécessaires aux services communaux pour constater les dommages, effectuer les démarches administratives, organiser les réparations et assurer le suivi des dossiers.

Le Conseil communal rappelle que chaque dégât constaté fait systématiquement l'objet d'une dénonciation auprès des autorités compétentes. Ces comportements ne sont ni anodins ni tolérables et leurs auteurs s'exposent aux conséquences prévues par la loi.

La prévention est l'affaire de tous !

Si la Commune entend prendre ses responsabilités, elle ne peut agir seule. La prévention des incivilités repose également sur la vigilance, le dialogue et l'engagement de chacune et chacun. Nous invitons tout particulièrement les parents à sensibiliser leurs enfants et adolescents au respect des biens publics, des installations mises à leur disposition et, plus généralement, des autres. Un banc, une place de jeux, un bâtiment communal ou un équipement sportif appartiennent à notre patrimoine collectif. Les détériorer, c'est pénaliser l'ensemble de la population.



Ne laissons pas s'installer un sentiment d'insécurité !

Belmont-Broye est une commune où il fait bon vivre. Nos villages bénéficient d'un cadre de vie agréable, d'infrastructures de qualité et d'une vie associative dynamique. Ce sont des atouts précieux que nous devons préserver ensemble. Même lorsqu'elles peuvent paraître isolées, la répétition de ces incivilités contribue progressivement à détériorer notre environnement et peut faire naître un sentiment d'insécurité parmi la population.

Nous ne souhaitons pas que quelques comportements irresponsables viennent compromettre la tranquillité et le bien-être de toute une communauté.

Le Conseil communal en appelle donc à la responsabilité de chacune et chacun. Parents, jeunes, adultes, associations et habitants : nous avons tous un rôle à jouer pour encourager le respect, prévenir les dégradations et préserver nos espaces communs.

Notre commune est notre bien commun. Respectons-la !

Un geste de respect aujourd'hui, c'est un cadre de vie préservé pour demain.

La vie villageoise

Apéritif économique communal

UN MOMENT D'ÉCHANGE ET DE CONVIVIALITÉ

La Commune de Belmont-Broye a eu le plaisir d'organiser, en date du 11 juin dernier, son traditionnel apéritif économique dans les locaux de l'entreprise Dubey Constructions à Domdidier, que nous remercions chaleureusement pour son accueil.

Cet événement a réuni près de 75 participantes et participants représentant plus d'une quarantaine d'entreprises locales, témoignant du dynamisme et de la richesse du tissu économique communal. Dans une atmosphère conviviale, les entrepreneurs, commerçants, artisans et représentants d'entreprises ont eu l'occasion d'échanger, de développer leur réseau et de partager leurs expériences autour d'un apéritif dînatoire.



Cette rencontre a également permis de renforcer les liens entre les acteurs économiques de la commune et de mettre en lumière l'importance de la collaboration locale pour relever les défis actuels et saisir les opportunités de demain.

La Commune se réjouit du succès de cette édition et remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation ainsi que l'entreprise hôte pour sa disponibilité et son accueil. Ces moments de rencontre contribuent à entretenir un dialogue constructif et à renforcer l'attractivité économique de notre commune.



FC Domdidier – 85 ans

UNE SAISON HAUTE EN COULEUR

Cette année, le FC Domdidier a fêté son 85e anniversaire et a vécu une saison haute en couleur. A cette occasion, le club a sorti son album Panini : une cinquantaine de pages retraçant son histoire et rassemblant tous ses membres, des juniors aux actifs, en passant par le comité et les légendes du club.

Notre traditionnel camp des juniors, qui ravit petits et grands, s'est à nouveau déroulé durant l'Ascension, sous la neige du Lac-Noir. En août, une journée des familles a rassemblé le village autour d'un tournoi de pétanque et de joutes sportives. Mais ce n'est pas tout.

En juin, notre équipe féminine FF-14 a remporté le très prestigieux tournoi Sekulic, disputé cette année sous le soleil gruérien de Broc. Un titre amplement mérité pour nos jeunes joueuses, qui ont fièrement défendu les couleurs du FC Domdidier.

Notre deuxième équipe a quant à elle pris part aux finales de promotion en 3e ligue. Au terme de cinq matchs très disputés face à des adversaires coriaces venus de tout le canton, elle s'est classée au troisième rang, fière d'un parcours qui a fait vibrer les supporters.

Pour couronner le tout, nos seniors +40 ont remporté à domicile, le vendredi 26 juin, la finale de la Coupe fribourgeoise face au FC Sense-Saane.

Enfin, le FC Domdidier aura cette année encore le plaisir de tenir le restaurant du comptoir de Domdidier, du 3 au 6 décembre 2026. Nous nous réjouissons de vous y accueillir et de régaler vos papilles.







Un bel été pour le Club de lutte du CO Domdidier

Le début de l'été a été sportif pour le Club de lutte du CO Domdidier, avec le traditionnel tournoi annuel Hermann Chardonnens, qui s'est tenu le samedi 4 juillet. La manifestation a réuni plus de 160 jeunes lutteurs et lutteuses, venus de toute la Suisse ainsi que de France et d'Italie pour s'affronter sur les tapis.



A l'issue de la journée, les jeunes du CO Domdidier ont récolté pas moins de 7 médailles, dont 2 en or, 3 en argent et 2 en bronze, et ont offert de beaux combats au public présent.



Ce dernier a également pu se régaler avec des hamburgers maison préparés par notre cantine, installée pour l'occasion.

Nous souhaitons encore féliciter chaleureusement tous les participants et remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette belle journée.

Envie de venir essayer la lutte ?

Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet : www.lutte-domdidier.ch



Nonagénaires

RÉCEPTION DES NONAGÉNAIRES À BELMONT-BROYE : 360 ANS D'HISTOIRE FÊTÉS ENSEMBLE

Le 20 septembre dernier, la commune de Belmont-Broye a mis à l'honneur quatre de ses habitants ayant passé le cap impressionnant des 90 ans. C'est à la buvette de la halle des sports de Domdidier que se sont réunis Guy Collaud, Jeannine Fornerod, Anne-Marie Baechler et Edgar de Gottrau, entourés de leur famille et des membres du Conseil communal.

A cette occasion, le parcours de chacun a été retracé à travers la lecture de leur biographie, célébrant neuf décennies de vie riche en événements. La partie officielle s'est conclue en musique grâce aux chants chaleureux interprétés par le chœur mixte *La Cécilienne*.

La Commune adresse à ses quatre nonagénaires ses plus chaleureuses félicitations et ses meilleurs vœux pour la suite !



Devant de gauche à droite : Guy Collaud, Jeannine Fornerod, Anne-Marie Baechler et Edgar de Gottrau.
Derrière de gauche à droite : Cindy Chassot, Présidente de la Commission seniors, Olivier Monney, Conseiller communal, Anita Moullet, Syndique, Blaise Longchamps Vice-Syndic et Olivier Siffert et Laurent Jacot, Conseillers communaux.
Photo : Le Républicain

Bénichon

L'ÉCOLE FAIT SA BÉNICHON !

Dès le début du mois de septembre, les préparatifs battaient leur plein : les fours à bricelets étaient de retour dans les cuisines, les jeunes exerçaient leur pas de trois, d'autres préparaient plein de couleurs pour égayer les villages. La Bénichon arrivait !

Cette année, nous avons invité cette jolie tradition dans notre école primaire. Pour que nos élèves la connaissent mieux, pour que celles et ceux qui ne la vivent pas encore puissent y goûter à leur tour. Ainsi, au fil d'une journée « spéciale Bénichon », nos élèves ont accroché leur fleur pour décorer l'école, découvert l'histoire de la Bénichon et ses traditions, cuisiné des croquets, appris une danse et entonné des chants.

Grâce à la générosité de l'Association de la Bourse aux Jouets et Vêtements, ils ont même pu s'installer dans la cantine des fêtes pour déguster un « mini-menu de Bénichon ». Enfin, ils ont rejoint la place des fêtes pour vivre l'expérience du cortège et de la levée des danses. Merci aux Jeunesses de nos villages et à toutes celles et ceux qui ont permis à nos élèves de vivre cette Bénichon 2026 « comme les grands » !

Viviane Chanex, directrice de l'école primaire de Belmont- Broye





Balade gourmande

UN BEAU MOMENT DE CONVIVIALITÉ POUR LA BALADE GOURMANDE DES AÎNÉS

Quelle magnifique journée ! La balade gourmande organisée par la commission seniors de Belmont-Broye a rencontré un grand succès, rassemblant nos retraités pour un moment d'échange et de gourmandise. Le soleil était au rendez-vous dans le ciel, mais surtout dans les cœurs de toutes les personnes présentes. Et que de joie d'avoir accueilli les Baladins et les Castors pour animer musicalement cette rencontre.

Un tel événement ne s'improvise pas : un merci tout particulier s'adresse aux membres de la commission seniors, qui n'ont compté ni leur temps ni leur énergie pour que cette journée soit une réussite.

Notre gratitude va également aux bénévoles qui ont fait preuve d'un dévouement formidable en tenant le coup malgré un effectif réduit, ainsi qu'aux représentants du Conseil communal qui, invités pour l'occasion, n'ont pas hésité à retrousser leurs manches pour prêter main-forte derrière le bar !

Enfin, un grand merci aux employés communaux pour leur soutien logistique indispensable tout au long de cette aventure.

Grâce à l'engagement de chacun, nos aînés repartent avec de précieux souvenirs. Merci à toutes et tous !





LE PARCOURGE 2026 : UNE ÉDITION PLEINE DE CHALEUR ET DE CONVIVIALITÉ !

L'édition 2026 du Parcourge des Scouts de Domdidier s'est déroulée dans une ambiance joyeuse et chaleureuse, rythmée par les éclats de rire, le crépitement du feu et, bien sûr… les courges !

Petits et grands ont pris plaisir à parcourir la forêt à la recherche des courges cachées, avant de se retrouver autour d'une délicieuse soupe à la courge faite maison. Un beau moment de partage et de convivialité !

Et ce n'est pas fini ! Rendez-vous l'année prochaine pour une édition toute particulière : les 20 ans du Parcourge ! Un anniversaire à ne manquer sous aucun prétexte ! 🎃







L'Aulahop

SALLE DE SPECTACLE • DOMDIDIER

PROGRAMME 26/27

Commission Culturelle

BELMONT – BROYE

aulahop.ch

Marc Donnet-Monay

"Alouette" HUMOUR BRITISH

Samedi 28 novembre 2026 – 20h00

42 CHF - Bar : 19h - Salle : 19h30

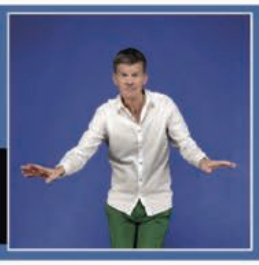

Photo : Claude Dusser

Blaise Bersinger

"Tchoutchou.mp3" HUMOUR ABERRANT

Samedi 12 décembre 2026 – 20h00

42 CHF - Bar : 19h - Salle : 19h30



Photo : Laura Gili

Karine C & Catherine Guggisberg

"Nos récrés à deux" HUMOUR FORTIFIANT

Samedi 30 janvier 2027 – 20h00

42 CHF - Bar : 19h - Salle : 19h30



© K.C. & C.G.

Yann Lambiel & Co

"Les 4 sans voix" SHOW FRANCO

Sold out

Dimanche 21 février 2027 - 18h30

58 CHF - Bar : 17h30 - Salle : 18h00



© Lambiel

Gaëtan

"Chope la banane" CONCERT VIVIFIANT

HORS ABONNEMENT

Dimanche 14 mars 2027 - 15h00

25 CHF (enfants/adultes/AVS) - Salle : 14h30



Photo : Eric Lionel Flusin

Billets: en vente via **www.aulahop.ch** ou chez **Piccand Vins** à Domdidier !



La société des artilleurs et soldats du train de Dompierre-Russy a le plaisir d'organiser la fête de la Sainte Barbe à Dompierre le dimanche 6 décembre 2026.

Programme de la journée :

09h30 : Prise du drapeau sur la place de l'église
10h00 : Une messe célébrée par Monseigneur Rémy Berchier capitaine-aumônier.
Chaque paroissien est cordialement invité.
11h00 : Dépose d'une gerbe en l'honneur des membres défunts de notre société.
11h15 : Cortège depuis l'église, en passant par le Bord-Dessous, Vers le Ru et arrivée à la salle polyvalente,
Toute décoration sur le parcours est la bienvenue..., merci d'avance !
11h30 : Démonstration équestre sous le parking de la salle polyvalente

Nous avertissons les habitants du secteur de la Route Neuve à Dompierre qu'il y aura des tirs au canon aux environs des heures suivantes :
09h30 : 2 coups de canon (prise du drapeau)
10h30 : 1 coup de canon (durant la messe, pendant l'offertoire)
11h00 : 2 coups de canon (lors du dépôt de la gerbe)









GROUPEMENT DES DAMES DOMDIDIER

A tous les aînés et aux personnes dès 60 ans

Les premières feuilles jaunies par l'automne marquent la reprise des lotos sous la cure. Cette nouvelle saison a débuté le jeudi 8.10. 2026 à 14h00 à la salle sous la cure.

Lotos prévus durant la prochaine saison (2026 – 2027) :



Jeudi 10.12.2026
Jeudi 07.01.2027
Jeudi 28.01.2027
Jeudi 18.02.2027
Jeudi 11.03.2027
Jeudi 08.04.2027
Jeudi 29.04.2027
Jeudi 20.05.2027
Jeudi 10.06.2027

Nous recherchons des bénévoles !

Pour les joueurs de cartes :
Le mercredi après-midi à 13h30



Nous espérons que vous serez nombreuses et nombreux à prendre part à ces activités et dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous adressons nos salutations amicales.

Le groupement des Dames

Nos petits animaux vous donnent rendez-vous à Domdidier !

Samedi 1er et dimanche 2 mai 2027, venez partager un agréable moment en famille ou entre amis à l'occasion de notre **présentation de petits animaux**, organisée au local de la Société à Domdidier.
Poules, lapins et adorables poussins seront au rendez-vous pour le plaisir des petits comme des grands !
Le samedi, un concours de dessin permettra également aux artistes en herbe de laisser libre cours à leur imagination.
Une petite restauration sera proposée tout au long du week-end pour prolonger ce moment de convivialité.
Venez nombreux découvrir nos petits pensionnaires et profiter d'un week-end placé sous le signe de la découverte, de la détente et de la bonne humeur !

Société d'Aviculture & Cuniculture
DOMDIDIER



Les 26 et 27 février 2027, la FSG Domdidier vous invite à plonger dans l'univers des jouets à l'occasion de son traditionnel spectacle de gym !

Nos gymnastes vous réservent de belles surprises à travers trois représentations hautes en couleur, pleines d'énergie et de bonne humeur. Petits et grands, préparez-vous à retomber en enfance et à découvrir le spectacle imaginé par les membres de notre société !

Envie de prolonger le plaisir ? Une restauration sera proposée avant les représentations et un bar vous accueillera après le spectacle pour terminer la soirée dans une ambiance festive.

Alors, réservez déjà les dates ! Les horaires, les informations pratiques et l'ouverture de la billetterie seront communiqués ultérieurement sur www.fsg-domdidier.ch.

La FSG Domdidier se réjouit de vous retrouver nombreux pour partager ce beau moment avec vous !



BELMONT – BROYE RAIFFEISEN vaudoise Banque Cantonale de Fribourg

100% de la Broye

AMICALE DU MAGIRUS

L'Amicale des pompiers passe

les sangliers à la broche

Samedi 24 avril 2027 dès 18h00 (sur inscription)

Organisation : amicaledumagirus@gmail.com

Avis de sécurité « forêt à risque »

Depuis plusieurs années, notre région connait des épisodes de canicule et de sécheresse de plus en plus fréquents et intenses. Ces stress thermiques et hydriques répétés affaiblissent et fragilisent les arbres.

Le Service des forêts et de la nature (SFN) rappelle que la forêt constitue un milieu naturel comportant des dangers et appelle les visiteuses et visiteurs à faire preuve d'une vigilance accrue et d'éviter de rester à proximité d'arbres présentant des symptômes de dépérissement comme la couronne brunie ou la présence de grosses branches au sol.

Ces dangers peuvent survenir à tout moment, même par beau temps et sans vent. Ils sont difficiles à anticiper et à éviter totalement, votre vigilance est donc essentielle :

- Soyez prudents et vigilants : restez attentifs à votre environnement et aux signes de fragilités des arbres (branches sèches, bruits de craquement).
- Evitez la forêt et ses abords en cas d'orage ou de vent : les intempéries augmentent le risque de chute spontanée.
- Respectez les interdictions et les consignes des autorités communales et du service forestier : conformez-vous aux panneaux d'avertissement et aux fermetures de sentiers.



Le Belmontois évolue : souhaitez-vous conserver la version papier ?

Dans un souci de modernisation de ses moyens de communication et de maîtrise des coûts, la Commune de Belmont-Broye envisage, dès 2027, de privilégier une diffusion électronique de son journal communal, *Le Belmontois*, en remplacement de sa distribution systématique dans les boîtes aux lettres.

Toutefois, nous sommes conscients que la version papier reste appréciée par de nombreuses personnes et que chacun n'a pas nécessairement les mêmes habitudes ou facilités d'accès aux outils numériques. C'est pourquoi le Conseil communal souhaite connaître les préférences de ses lectrices et lecteurs afin de déterminer combien de ménages désireraient continuer à recevoir Le Belmontois en version imprimée.

Vous souhaitez conserver votre Belmontois en version papier ? Faites-le-nous savoir !

Votre participation à ce sondage nous permettra d'évaluer les besoins réels de la population et d'envisager un mode de distribution adapté, tout en limitant les impressions et les frais inutiles. Nous vous remercions chaleureusement de prendre quelques instants pour nous communiquer votre préférence.

Coupon-réponse – Votre avis compte !

Souhaitez-vous continuer à recevoir Le Belmontois en version papier dans votre boîte aux lettres ?

☐ **Oui**, je souhaite conserver la version papier du Belmontois.
☐ **Non**, la version électronique me convient.



Nom et prénom : _____

Merci de retourner ce coupon à : Administration communale, Pré-de-la-Cour 4, 1564 Domdidier ou par e-mail à bulletininfo@belmont-broye.ch d'ici au 31 décembre 2026.
Ce sondage est sans engagement et vise uniquement à connaître les préférences de nos lectrices et lecteurs.
Merci de votre participation !



Les membres du Chœur mixte « La Cantilène » de Dompierre-Russy vous souhaitent de magnifiques fêtes de fin d'année ainsi qu'une heureuse et belle année 2027.

Le Chœur tient à vous exprimer sa profonde gratitude pour votre précieux soutien et votre fidèle écoute tout au long de cette année.

A votre service



Transport Gens
Villages

Enfants, adultes, seniors... pour tout problème de déplacement
80 ct le km, prise en charge et temps d'attente compris

Lundi - mardi - mercredi	Jean-Luc Maradan au **079 330 21 47**
Jeudi - vendredi	Gilbert Brasey au **079 674 57 21**
En cas d'indisponibilité	Louis Feneyrolles au **079 212 73 58**

APPLICATION IBROYE



samaritains

Belmont-Broye

Devenir samaritains ?

Nous recrutons !

Agir ensemble pour les premiers secours sur le terrain. Sauver des vies, être un maillon essentiel de la chaine des secours...
Les samaritains sont des personnes qui mettent leurs connaissances et compétences au service des autres. Ils ne se contentent pas de d'intervenir eux-mêmes en cas d'urgence, ils transmettent aussi ces savoir-faire à d'autres, pour leur permettre d'agir efficacement.

Que ce soit lors de services sanitaires, de collectes de sang ou de formations destinées au grand public et aux entreprises, les samaritains partagent leur savoir en premiers secours et encouragent les adultes à s'engager comme First Responders.

Samaritains Suisse est la plus grande organisation de sauvetage affiliée à la Croix-Rouge suisse, regroupe environ 15'000 membres engagés répartis dans plus de 700 sections dans toute la Suisse.

A la section de Belmont-Broye, il existe de nombreuses possibilités de participer activement à cette mission vitale, alors viens nous rejoindre.
Ensemble, passons à l'action...Les premiers secours, ça s'apprend, vous actualisez vos connaissances et la confiance pour savoir agir en cas d'urgence. Aucune compétence médicale est nécessaire pour devenir samaritains.



Contactez-nous dès aujourd'hui !
Samaritains Section Belmont-Broye
Rte de Fribourg 17 – 1773 Léchelles
Téléphone 079 760 78 11

Besoin de plus d'infos :
www.samaritains-belmontbroye.ch





Service de déclaration d'impôts

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est la pour vous!

Pour que remplir sa déclaration ne soit plus une corvée!

Pro Senectute Fribourg vous offre la possibilité de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un·e bénévole expérimenté·e du 1 février 2027 au 30 avril 2027, dans un de nos locaux (voir carte ci-dessous) ou à votre domicile.

Cette offre s'adresse aux personnes dès 60 ans domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration d'impôts dite simple (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titre, pas de frais effectifs).

Une déclaration d'impôt coûte 65.- lorsque remplie dans un de nos locaux et 85.- si remplie à votre domicile (durée max. 1 heure). Un supplément de 20.- est demandé pour chaque demi-heure supplémentaire



Renseignements et rendez-vous

dès le 18 janvier 2027 uniquement par téléphone au 026 347 12 92

Heures d'ouverture
du lundi au vendredi
8 h 30 - 11 h 30
13 h 30 - 16 h 30

Pro Senectute Fribourg
Passage du Cardinal 18
1700 Fribourg
www.fr.prosenectute.ch

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2027
CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

District de la Broye

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
Cousset	Cousset-Centre 8 rez-de-chaussée	**Le 2ème vendredi du mois, le matin**		
		8 janvier	5 février (1er)	12 mars
		9 avril	14 mai	11 juin
		9 juillet	13 août	10 septembre
		8 octobre	12 novembre	10 décembre
Domdidier	Le Saugy 2	**Le 2ème mardi du mois, le matin et le 4ème jeudi du mois, l'après-midi**		
		12 et 28 janvier		2 (1er) et 25 février
		9 et 25 mars		13 et 22 avril
		11 et 20 mai (3ème)		8 et 24 juin
		13 et 22 juillet		10 et 26 août
		14 et 23 septembre		12 et 28 octobre
		9 et 25 novembre		14 et 23 décembre
Les Montets	Centre de Consultations parents-enfants Le Château 47	**A la demande, matin et après-midi**		

Centre de consultations parents-enfants de la Broye

Le Château 47
1483 Montet (Broye)



Plus d'informations ?

Tél. 026/347.38.83

Déchets

La Commune de Belmont-Broye met à disposition de ses administrés 3 déchetteries dotées d'horaires d'ouverture élargis afin de faciliter l'élimination des déchets. Toutes sont équipées de bennes compacteuses accessibles 24 h/24. Deux bennes complémentaires sont également à votre disposition à Russy (Route de Domdidier 46) et à Domdidier sur le parking à proximité du terrain de football.

Rappels essentiels (issus du MEMO Déchets) :

- **Acquisition et recharge :** L'achat de la carte magnétique s'effectue au guichet communal durant les heures d'ouverture. Les recharges peuvent être réalisées auprès de l'administration communale (montant minimal de **CHF 20.–**) ou via les monnayeurs des déchetteries de Domdidier, Dompierre et Léchelles.

  Les cartes de déchetterie seront désormais vendues au prix coûtant de CHF 12.–. Ce montant correspond strictement au prix de revient facturé à la Commune. Cette mesure vise à sensibiliser les usagers au soin à apporter à ce support, sans aucune perspective de profit pour la collectivité locale.
- **Solde minimal :** La carte requiert un solde minimal de CHF 10.– pour activer les bornes.
- **Tarif d'utilisation :** Le coût de l'élimination est fixé à 46 ct. /kg.
- **Utilisation des bennes compacteuses :** Afin de garantir le bon fonctionnement des installations, chaque dépôt est limité au maximum à : 3 sacs de 35 litres OU 2 sacs de 65 litres OU 1 sac de 110 litres lors de chaque utilisation.

Interdiction de dépôt sauvage : Le dépôt de sacs au pied des bennes est strictement interdit, y compris en cas de panne. Cette infraction est légalement assimilée à un abandon de déchets dans la nature et reste passible d'une amende pouvant atteindre CHF 1'000.–. En cas de dysfonctionnement technique, nous vous remercions de bien vouloir conserver vos déchets ou de vous rendre vers une autre installation disponible.

Les déchets verts livrés à Fricompost à Avenches de plus d'une tonne seront facturés annuellement au prix de CHF 100.–/tonne pour les déchets compostables (gazon, les déchets de jardin et les déchets alimentaires compostables) et de CHF 120.– pour les déchets de jardin (haies, arbustes, feuilles mortes, branches, etc.).

Les petites quantités de **déchets inertes** (50 litres = 1 brouette par semaine) peuvent être éliminées dans la benne prévue à cet effet. Lors d'une construction, il est obligatoire d'utiliser une benne de chantier. **Le surplus sera facturé.**

Bois, planches, fenêtres sans verre, armoires sans miroirs, portes, meubles (sans autre matière) seront entassés dans la benne prévue à cet effet. Les meubles doivent être démontés à la maison afin de diminuer au maximum leur volume. Maximum 1 m³ / semaine. **Le surplus sera facturé.**

Les **plastiques agricoles** vidés et pliés peuvent être déposés dans la benne des déchets encombrants. Maximum 1 m³ / semaine. **Le surplus sera facturé.**

DÉCHETS SPÉCIAUX

2 fois par année, une récolte des déchets spéciaux est organisée à la gare à Domdidier (plus d'informations seront publiées sur le site internet en temps utile).



Adresses utiles

Administration

L'administration communale de Belmont-Broye vous accueille dans les locaux de Domdidier à l'adresse suivante :
Pré-de-la-Cour 4,
case postale 35,
1564 Domdidier

Pour nous contacter :
administration@belmont-broye.ch
tél. 026 672 33 33 *(tapez 1)*
controledeshabitants@belmont-broye.ch
026 672 33 33 *(tapez 1)*
compta@belmont-broye.ch
tél. 026 672 33 33 *(tapez 2)*
bureau.technique@belmont-broye.ch
tél. 026 672 33 33 *(tapez 3)*

Heures d'ouverture de l'administration communale

Lundi	07 h 30-11 h 30 13 h 30-17 h 00 (uniquement contrôle des habitants) hors jours fériés
Mardi	07 h 30-11 h 30 13 h 30-16 h 00 (uniquement permanence téléphonique)
Mercredi	07 h 30-11 h 30 13 h 30-16 h 00
Jeudi	07 h 30-11 h 30 13 h 30-16 h 00 (uniquement permanence téléphonique)
Vendredi	07 h 30-11 h 30 Fermé au public

Services communaux

Voirie et déchetterie contact
tél. 079 230 76 74
p.miauton@belmont-broye

Service de conciergerie contact
tél. 026 675 52 10
conciergerie@belmont-broye.ch

STEP contact
tél. 026 675 52 05
step@belmont-broye.ch

Service des écoles contact
tél. 079 869 22 06
secr.ep.belmont-broye@edufr.ch

Adis-Broye (Pompiers)
026 664 80 18
www.pompiers-broye.ch

Service cantonal des contributions
026 305 33 00

Contacts utiles

Service Social du District de la Broye
026 684 91 50 – ssdb.info@rssbf.ch

ORP Nord, district de la Broye
ore@fr.ch

Office de l'état civil du canton de Fribourg
026 305 14 17

Service de la population et des migrants
026 305 14 92

Paroisse Notre-Dame du Belmont
026 675 12 54
paroisse@ndbelmont.ch

Paroisse réformée d'Estavayer et environs
026 663 56 36
www.estaparoisse.ch

Unité pastorale de Notre-Dame de Tours
026 675 12 54
https ://upnotredamedetours.ch/

